

# Le Socialiste

43e année - Rs 5.00 - No 108321 - JEUDI 31 JUILLET 2025 «Le courage c'est de chercher la vérité et de la dire» - Jaurès

Un Quotidien d'information, libre et indépendant

**L'Île Maurice souhaite rejoindre les plus grands pôles d'innovation médicale au monde**



Page 3

**L'Île Maurice et l'Arabie saoudite renforcent leur coopération culturelle**



Page 4

**FOOTBALL**

**Des milliers de supporters en liesse rassemblés dans le centre de Londres pour célébrer les championnes d'Europe anglaises**



Page 8

**Donnarumma  
La décision du PSG qui laisse sous le choc !**



**MERCATO 2025**



**Maurice et l'Inde renforcent leur partenariat économique et commercial**

Page 3



**Un atelier promeut des pratiques d'approvisionnement éthiques et efficaces**

Page 4



**RÉDUCTION DES RISQUES DE CATASTROPHE  
Renforcer la collaboration entre les principaux partenaires**

Page 4

## A la télé aujourd'hui



13:43 HEARTLESS
15:00 SAMACHAR
15:23 QUOTES BY FAMOUS PEOPLE
15:31 QUAND LES TAMBOURS
S'ARRETERONT
17:31 LYING HEART
18:00 SAMACHAR
18:30 SAYINGS RADHA KRISHNA
18:32 SHIV SHAKTI
19:00 DOREE
19:30 LE JOURNAL TELEVISE
20:13 DOWNTON ABBEY
22:18 LE ROMAN DE LA VIE
23:33 LE JOURNAL TELEVISE



06:00 LA MATINALE - RADIO MAURICE
09:10 SEED REGULATION AND PRODUCTION IN MAURITIUS
10:09 SON LADAN MEM (COMPILED)
11:38 GRAND TITRE
12:00 ENTREPRENEURAT AU FEMININ
13:03 LA JOURNÉE SOUS LE REGARD DU SEIGNEUR
13:08 SAVER KILTIREL
14:03 RODRIG PROG : FEMININ PLURIEL
14:33 COIN JARDIN
15:02 VIENS DECOUVRIR
16:37 LES GRANDES LIGNES - EXPO HEALING
17:03 LA JOURNÉE SOUS

### LE REGARD DU SEIGNEUR

17:28 LE MAG
18:00 HEARTLESS
18:30 SÉPARÉ PAR L'AMOUR
19:00 ZOURNAL KREOL
19:25 ITINERER-RODRIG
19:54 SON LADAN MEM
20:00 LAND SUITABILITY MAP
20:38 PRIORITE SANTE
21:08 METIE
21:44 CE SOIR AVEC VINCE
22:02 RODRIG PROG : FONNEKER
22:17 LES GRANDES LIGNES
22:58 LA JOURNÉE SOUS LE REGARD DU SEIGNEUR
23:09 ZOURNAL KREOL REDIFFUSION
23:40 FACE CACHEE
23:55 MUSIC TOUR 2025

### HAMAR

15:30 SAJANWA BAIRI HO GAILE HAMAR
16:00 DHARAM PATNI
16:20 DHARAM PATNI
16:42 DHARAM PATNI
17:30 SHIV SHAKTI
18:00 SAMACHAR
18:30 TARK VITARK
18:31 AMRIT VANI
19:12 HUMNI KE SITARE
19:47 ABHYAS YOG
20:12 HAMARA SWASTHYA
21:14: DO DISHAYEN
23:38 MERE SAI - SHRADDHA AUR SABURI

### SABURI

13:00 DHRUV TARA
14:00 MAHABHARAT
18:00 SAMACHAR
18:30 KUNDALI BHAGYA
19:00 UDAARIYAN
19:30 DHARAM PATNI
20:00 NA UMRA KI SEEMA HO
20:30 SHRIMAD RAMAYAN
21:00 ANUPAMAA
21:22 SAYINGS RADHA KRISHNA
21:30 MERE SAI - SHRADDHA AUR SABURI
22:00 DHRUV TARA
22:31 WAGLE KI DUNIYA
23:00 MAHABHARAT
23:30 FOUR TWO KA ONE

### EXPERIMENTS

17:20 LAB 360 / SCIENCE EXPERIMENTS
17:52 ALL THE ANSWERS
18:03 REV
18:56 FOOD UP!
18:30 SHIFT:
19:00 MADE IN GERMANY
20:02 L'HERITIERE
20:30 NEWS
20:47 NATURAL WONDERS
21:36 MATTER OF RESPECT
23:04 INITIATIVE AFRICA
23:33 EUROMAXX

# Le Socialiste

Un Quotidien d'information, libre et indépendant

**Directeur-Rédacteur en chef: Vedi Ballah**

Administration: 2ème étage, Cubic Court,  
30A, rue Mère Barthélemy, Port-Louis  
Tel: 214 1584 -- Tel/Fax: 208 8003

**E-mail:** lapresselibreesocialiste@yahoo.fr

**Website:** Lesocialiste.info

**Facebook:** Lesocialiste.info

## Le déraillement d'un train qui a fait trois morts en Allemagne causé par un glissement de terrain



**Le déraillement d'un train dimanche dans une zone boisée du sud-ouest de l'Allemagne a fait trois morts. Le drame pourrait avoir été causé par un glissement de terrain consécutif aux intempéries, ont déclaré lundi la police et la justice locales.**

Selon les premières hypothèses, les fortes pluies qui se sont abattues sur la zone de l'accident auraient provoqué le débordement d'un égout", ont déclaré la police d'Ulm et les procureurs de Ravensburg dans un communiqué conjoint.

"L'eau aurait alors provoqué un glissement de terrain dans le talus bordant la voie ferrée, ce qui aurait entraîné le déraillement du train", ajoutent les enquêteurs selon lesquels il n'y a aucun signe d'un acte criminel.

Environ 100 passagers étaient à bord du train quand l'accident s'est produit vers 18h10 près de la ville de

Riedlingen, dans le Land de Bade-Wurtemberg. De violents orages ont balayé la région au moment de l'accident, selon les services météorologiques.

### Trois morts

Trois personnes sont mortes dans l'accident, dont le conducteur du train et un membre du personnel à bord et au moins 41 personnes ont été blessées, dont certaines grièvement. Le trafic est toujours suspendu sur la ligne ferroviaire affectée et les travaux de nettoyage doivent commencer mardi

Le chancelier allemand Friedrich Merz s'est dit "profondément bouleversé", disant sa "sympathie aux victimes et à leurs proches". "Je suis en contact étroit avec le ministre de l'intérieur et le ministre des transports, à qui j'ai demandé de mettre tous les moyens nécessaires à la disposition des équipes de secours", a-t-il ajouté sur le réseau social X.

### Accès compliqué pour les secours

Les secours ont eu besoin de plusieurs heures pour évacuer les victimes avant de s'employer à dégager les voitures jaunes et grises du train renversées sur le flanc, selon les images diffusées sur les télévisions, dans un endroit encaissé et difficile d'accès.

D'après les médias allemands, ils ont dû parcourir une longue distance pour parvenir sur place. Des hélicoptères ont par ailleurs été mobilisés pour évacuer les blessés vers les hôpitaux des environs.

Les transports allemands sont régulièrement pointés du doigt par les passagers en raison du retard des trains et de la vétusté des infrastructures. Le nouveau gouvernement conservateur s'est engagé à investir plusieurs centaines de milliards d'euros au cours des prochaines années, notamment pour moderniser les infrastructures.

## Elon Musk perd 17 milliards de dollars après la chute de l'action Tesla

**Les actions de Tesla ont plongé, jeudi 24 juillet, entraînant une perte de plus de 17 milliards de dollars pour la fortune d'Elon Musk. Ce dernier a averti que son constructeur automobile allait probablement connaître « quelques trimestres difficiles » en raison de l'expiration prochaine des crédits d'impôt fédéraux pour les véhicules électriques.**

Les actions Tesla ont chuté de plus de 9 % jeudi, pour atteindre un peu moins de 302 dollars l'action, après une baisse antérieure dans les échanges avant l'ouverture du marché.

La chute du titre fait suite à la publication mercredi du rapport trimestriel de Tesla, dans lequel le constructeur automobile a annoncé la plus forte baisse de son chiffre d'affaires trimestriel depuis plus de dix ans et une perte de près de 600 millions de dollars de chiffre d'affaires provenant des crédits réglementaires automobiles.

La chute du cours de l'action Tesla a réduit la valeur de la participation d'environ 12 % d'Elon Musk dans le constructeur automobile, qui est passée d'environ 136,3 milliards de dollars à 123,7 milliards de dollars, soit une baisse de 12,6 milliards de dollars, tandis que la valeur de ses 9 % d'actions supplémentaires, évaluées par Forbes à 50 %, a chuté de cinq milliards de dollars.

Interrogé sur l'impact possible du

projet de loi du président américain Donald Trump visant à supprimer le crédit d'impôt de 7 500 dollars pour l'achat ou la location d'un véhicule électrique neuf, qui doit entrer en vigueur après le 30 septembre, Elon Musk a déclaré lors de la présentation des résultats de Tesla que la société « pourrait probablement connaître quelques trimestres difficiles ».

Elon Musk a ajouté : « D'ici la fin de l'année prochaine, je serais surpris que les résultats financiers de Tesla ne soient pas très convaincants. »

### Évaluation de Forbes

Au cours de l'action Tesla jeudi, la fortune d'Elon Musk s'élevait à 397,3 milliards de dollars, soit une réduction de 4 % de la fortune nette de l'homme le plus riche de la planète.

La perte des crédits d'impôt pour les véhicules électriques aura-t-elle un impact sur Tesla ?

Alex Potter, analyste chez Piper Sandler, a écrit lundi que Tesla devrait faire face à des questions sur l'impact de la perte des crédits d'impôt pour les véhicules électriques, soulignant que le constructeur automobile avait ajouté environ 3,5 milliards de dollars de « fonds gratuits » en 2024 grâce à ces crédits.

Alex Potter a toutefois déclaré que son entreprise restait optimiste, estimant que la baisse du chiffre d'affaires lié aux crédits serait « modeste » en 2025 et 2026, car « il n'y a pas lieu de réviser radicalement les estimations ». Dan Ives, de Wedbush Securities, a écrit mardi que la perte des crédits d'impôt pour les véhicules électriques

constituerait un « vent contre » pour Tesla et ses concurrents, ajoutant que « cette vache à lait perdra de son importance ».

Les actions de Tesla ont chuté de plus de 12 % cette année, bien qu'elles aient rebondi ces derniers mois après le départ d'Elon Musk du gouvernement américain en tant qu'employé spécial au sein du DOGE. Certains économistes ont toutefois critiqué l'implication continue d'Elon Musk dans la politique, les analystes de William Blair ayant déclassé les actions Tesla, estimant que les investisseurs étaient probablement « lassés par cette distraction ».

Le dernier coup dur pour Tesla intervient après la signature par Donald Trump de son « Grand et Beau projet de loi », qui supprime le crédit d'impôt pour les consommateurs qui achètent ou louent des véhicules électriques. Elon Musk s'est opposé à la suppression des crédits pour les véhicules électriques et autres énergies propres, affirmant qu'elle serait « incroyablement destructrice » pour les États-Unis, après avoir déclaré en décembre 2024 qu'il pensait « que [les États-Unis] devraient supprimer tous les crédits ».

Elon Musk a déclaré lors de la conférence téléphonique avec les investisseurs de Tesla que le constructeur automobile devrait proposer un service de transport entièrement autonome accessible à la moitié des États-Unis d'ici la fin 2025, ajoutant : « C'est en tout cas notre objectif, nous réservant des autorisations réglementaires. »

## L'Île Maurice souhaite rejoindre les plus grands pôles d'innovation médicale au monde

Le ministre de l'Enseignement supérieur, des Sciences et de la Recherche, le Dr Kaviraj Sharma Sukon, a réitéré lundi la volonté du gouvernement de mener Maurice dans sa transformation pour rejoindre les grands pôles mondiaux de l'innovation médicale.

Le ministre s'exprimait lors du lancement de la Conférence sur la gestion des primates à Maurice, une initiative du Centre de cancérologie MD Anderson de l'Université du Texas, qui se tiendra pendant trois jours à l'hôtel Hennessy Park d'Ebène.

Dans son discours, le ministre Sukon a souligné que cette conférence devrait servir de signal d'alarme pour inciter le secteur à accélérer ses efforts et à adopter la technologie afin de sauver des vies et de prévenir les souffrances à travers le monde. Notre objectif, a-t-il déclaré, est de positionner Maurice comme un partenaire à part entière dans les études de découverte scientifique, de renforcer ses propres capaci-

ités et de contribuer à l'innovation mondiale avec intégrité et expertise.

Le ministre a également insisté sur le rôle transformateur essentiel de l'intelligence artificielle (IA) dans la découverte de médicaments, soulignant qu'elle permet, par exemple, de cibler et d'identifier de nouvelles cibles en quelques jours et de contribuer aux premières étapes de la conception de nouvelles molécules avec une précision que l'intuition humaine seule ne pourrait jamais atteindre. Il s'est réjoui que l'Université de Maurice dispose déjà d'un laboratoire équipé de la technologie de l'IA pour développer de nouvelles molécules.

Le Dr Sukon a appelé à des partenariats susceptibles de remodeler le paysage de la recherche médicale mondiale. « Nous pensons également que la recherche doit soutenir l'économie au sens large », a-t-il déclaré, ajoutant que le gouvernement croit fermement au potentiel de Maurice et investit donc dans le développement de la



bioéconomie.

Le prochain traitement révolutionnaire contre le cancer, la prochaine avancée en matière de restauration neurologique, le prochain vaccin permettant de prévenir une catastrophe pandémique pourraient émerger plus rapidement, ici même à Maurice, grâce à l'adoption de données satellitaires issues de l'IA et à des partenariats forgés dans l'esprit que nous célébrons aujourd'hui, a déclaré le ministre.

Le Dr Sukon a réaffirmé la volonté de Maurice de se transformer et son ambition de devenir un centre mondial d'excellence biomédicale. Selon lui, la vision d'un pôle où la recherche éthique fait progresser la santé humaine et sert de modèle pour la manière dont les petites nations peuvent apporter une contribution exceptionnelle au bien-être mondial.

## PROTOCOLE D'ACCORD

## Maurice et l'Inde renforcent leur partenariat économique et commercial

L'Indian Business Council, Maurice (IBC) et la Fédération des Chambres de Commerce et d'Industrie Indiennes (FICCI) ont signé lundi un protocole d'accord au Haut-Commissariat de l'Inde à Ebène. Cet accord historique marque une étape importante dans le renforcement des liens économiques et commerciaux entre Maurice et l'Inde.

La ministre des Services financiers et de la Planification économique, le Dr Jyoti Jeetun, le haut-commissaire de l'Inde à Maurice, M. Anurag Srivastava ; le président de l'IBC, Maurice, M. Jayasankar Seshadri, le chef de la délégation de la FICCI, M. Rajiv Wahi, et plusieurs autres personnalités étaient présents à la cérémonie de signature.

Dans le cadre de ses efforts continus pour renforcer l'engagement économique de l'Inde en Afrique, la FICCI dirige actuellement une mission commerciale à Maurice, composée de 16 délégués de haut niveau issus de divers secteurs, notamment la santé, la biotechnologie, l'agriculture, l'éducation, les infrastructures et la construction. La délégation a pour objectif d'explorer les opportunités commerciales, d'investissement et de collaboration avec ses homologues mauriciens et de renforcer les relations commerciales bilatérales entre les deux pays.

Dans son discours, la ministre Jeetun a souligné les défis majeurs auxquels les entreprises sont confrontées dans un contexte d'incertitudes géopolitiques et de hausse des tarifs douaniers. Elle a décrit



l'Inde comme l'un des plus grands marchés de Maurice, tout en soulignant les nombreuses opportunités commerciales inexploitées. Elle a souligné la position stratégique de Maurice en tant que membre de l'Union africaine et de la Communauté de développement de l'Afrique australe (SADC), ce qui la place idéalement placée pour favoriser une prospérité et une croissance partagées entre l'Afrique et l'Asie, deux continents au potentiel considérable.

La ministre a souligné l'importance de l'utilisation des monnaies locales dans les échanges bilatéraux afin de réduire la dépendance aux devises fortes pour les transactions transfrontalières. Cette initiative, a-t-elle déclaré, favorisera les échanges bilatéraux tout en renforçant l'intégration financière entre les deux pays.

Elle s'est dite optimiste quant à la croissance future des entreprises et a souhaité que Maurice devienne un pont essentiel entre l'Inde et l'Afrique. Le Dr Jeetun a indiqué que Maurice souhaitait adapter les stratégies éprouvées de l'Inde pour renforcer son propre environnement commercial.

Le Haut-Commissaire Shrivastav a rappelé que le protocole d'accord constituait une collaboration associant les atouts des deux partenaires pour connecter leurs économies par le biais des affaires. Il a souligné le potentiel de l'IBC pour positionner Maurice comme une destination privilégiée pour les entreprises et un tremplin pour les projets sur tout le continent africain. Il a également qualifié d'immense le potentiel de ce partenariat, soulignant la position de l'Inde en tant que quatrième économie

mondiale, dotée d'un marché robuste, capable de stimuler la croissance locale, tandis que Maurice constitue une porte d'entrée vers l'Afrique.

Il a également évoqué la finalisation du système de règlement en monnaie locale (LCS) INR-MUR, ainsi que les initiatives stratégiques visant à promouvoir la croissance verte, à soutenir le développement des PME et à garantir la sécurité alimentaire, sanitaire et énergétique, comme des domaines clés de coopération entre les deux gouvernements. M. Shrivastav a réaffirmé le plein soutien de l'Inde à Maurice et son engagement à renforcer ce partenariat.

M. Wahi, pour sa part, a décrit Maurice comme l'un des pays les plus avancés économiquement d'Afrique, bénéficiant d'un écosystème financier florissant et d'accords commerciaux préférentiels sur les marchés régionaux et continentaux africains. Il a également invité les partenaires de l'IBC Maurice et de la SADC à participer à la 4e édition de FICCI LEADS 2025, prévue les 10 et 11 septembre à New Delhi.

Selon le président de l'IBC, ce protocole d'accord devrait favoriser les opportunités commerciales, simplifier les processus commerciaux, explorer de nouveaux marchés, maîtriser la dynamique complexe du commerce international et favoriser l'innovation. Il servira de catalyseur pour l'augmentation des investissements transfrontaliers, la création d'emplois et la diversification économique, a-t-il déclaré.

## Un atelier promeut des pratiques d'approvisionnement éthiques et efficaces

Un atelier sur les achats, l'entreposage et l'élimination des déchets s'est ouvert jeudi matin au Conseil municipal de Beau Bassin-Rose Hill. Il vise à promouvoir les normes éthiques et le respect des règles auprès des responsables des achats. Organisé conjointement par le ministère des Collectivités locales et le ministère des Finances, cet événement a réuni des responsables des achats des collectivités locales afin de renforcer leurs rôles et responsabilités et de renforcer leurs capacités en matière d'achats et de gestion des actifs.

Le ministre des Collectivités locales, M. Ranjiv Woochit, le ministre délégué aux Collectivités locales, M. Mohammad Fawzi Allymun, le directeur des achats et de l'approvisionnement du ministère des Finances, M. Lutchmeesing Harnamsing, et d'autres personnalités étaient présents.

Dans son discours, le ministre Woochit a souligné l'importance de moderniser les processus pour améliorer les services publics. Il a décrit l'atelier comme une initiative opportune et stratégique visant à relever les défis systémiques et à intégrer les nouvelles technologies. « Les collectivités ne peuvent plus se laisser freiner par une gestion des contrats obsolète et défaillante », a-t-il déclaré.

Selon lui, la passation des marchés publics est bien plus qu'une simple tâche administrative : elle exige une planification stratégique, une discipline financière, un engagement transparent envers les fournisseurs, le respect de la législation et un suivi efficace. Il a souligné que la qualité ne peut être compromise et a exhorté les responsables à privilégier l'optimisation des ressources en équilibrant coût, qualité, fi-

bilité et performance à long terme plutôt que de privilégier le moins-disant.

Le ministre Woochit a rappelé le rôle essentiel des collectivités locales dans la prestation de services quotidiens, allant de l'entretien des routes et de l'éclairage public à l'assainissement et à la collecte des déchets. Des marchés publics ponctuels, bien planifiés et bien exécutés sont essentiels pour éviter les interruptions de service, les dépassements budgétaires et le mécontentement du public, a-t-il souligné. Il a appelé les responsables à promouvoir la transparence et l'équité, en veillant à ce que tous les fournisseurs bénéficient des mêmes opportunités et que les fonds publics produisent des résultats positifs.

Le ministre a également souligné l'adoption de la plateforme de passation de

marchés publics en ligne, outil essentiel pour simplifier les procédures, accroître la transparence et minimiser les erreurs humaines. Il a également plaidé en faveur d'une formation professionnelle continue afin de faire des achats et de la gestion des actifs des piliers solides de la gouvernance locale.

M. Harnamsing a rappelé que l'atelier visait à garantir que les responsables des achats respectent les politiques, lois et réglementations en vigueur, tout en préservant l'intégrité et les meilleures pratiques en matière de marchés publics. Il a rappelé aux participants leur devoir de responsabilité et de transparence dans l'exercice de leurs fonctions et d'assurer un suivi adéquat, dans le respect de la législation relative aux marchés publics.

## L'Île Maurice et l'Arabie saoudite renforcent leur coopération culturelle

L'ambassadeur du Royaume d'Arabie saoudite, M. Fayed Meshel Altemyat, a rendu lundi une visite de courtoisie au ministre des Arts et de la Culture, M. Mahendra Gondeea, à Port-Louis.

Dans une déclaration, le ministre a qualifié la rencontre de constructive et tournée vers l'avenir. Les discussions ont notamment porté sur le don proposé de 6 millions de dollars US par le Royaume d'Arabie

saoudite pour la rénovation des mosquées existantes à Maurice.

Le ministre a également souligné que la perspective d'échanges culturels entre Maurice et l'Arabie saoudite avait été explorée. «Le renforcement de notre coopération dans les domaines de la culture et du patrimoine ne fera qu'approfondir les liens historiques et diplomatiques entre nos deux pays», a-t-il déclaré.



## RÉDUCTION DES RISQUES DE CATASTROPHE Renforcer la collaboration entre les principaux partenaires



Un atelier régional sur le Cadre de suivi de Sendai, visant à renforcer la communication d'informations pour les systèmes d'alerte précoce de l'objectif G en Afrique, s'est ouvert hier matin à l'hôtel Ravelana Attitude de Balaclava.

Cet événement de trois jours, organisé conjointement par le Centre national de réduction et de gestion des risques de catastrophe (NDRRMC) et le Bureau des Nations Unies pour la réduction des risques de catastrophe (UNDRR), a réuni environ 35 participants venus de Maurice et de plusieurs pays africains, à savoir le Zimbabwe, le Mozambique, le Burundi, les

Seychelles, l'Ouganda et le Kenya.

Le responsable du NDERRMC, M. Premanand Budhoo, le Secrétaire général de la Commission de l'océan Indien (COI), M. Edgard Razafindravahy, et la Cheffe du Bureau du Coordonnateur résident des Nations Unies (Maurice et Seychelles), Mme Mithulina Chatterjee, étaient présents.

Le Cadre de Sendai pour la réduction des risques de catastrophe 2015-2030, adopté par les États membres de l'ONU en 2015, vise à comprendre les risques de catastrophe, à renforcer la gouvernance des risques de catastrophe, à investir dans

la résilience et à améliorer la préparation à une intervention efficace. L'objectif G vise spécifiquement à accroître la disponibilité et l'accès aux systèmes d'alerte précoce multirisque et aux informations sur les risques de catastrophe.

Dans son discours, M. Budhoo a appelé à une synergie renforcée entre les partenaires clés afin de renforcer la résilience et la sécurité des communautés en Afrique et dans la région de l'océan Indien. Il a souligné l'impérieuse nécessité de systèmes d'alerte précoce robustes, centrés sur les personnes et inclusifs pour gérer efficacement les catastrophes et réduire les risques.

L'atelier, a-t-il précisé, s'inscrit dans le cadre de l'initiative « Alertes précoce pour tous » (EW4All), lancée par le Secrétaire général des Nations Unies en 2022 et cofinancée par l'Union européenne en partenariat avec la COI. Cette initiative s'articule autour de quatre piliers interdépendants : la connaissance des risques de catastrophe ; la détection, l'observation, la surveillance, l'analyse et la prévision ; la diffusion et la communication des alertes ; et les capacités de préparation et de réponse.

M. Budhoo a plaidé pour une plus grande disponibilité et un meilleur accès aux systèmes d'alerte précoce multirisque et aux informations sur les risques. De nom-

breux pays, dont Maurice, sont confrontés à des difficultés communes pour respecter leurs obligations de déclaration, a-t-il déclaré, ajoutant que cette collaboration renforcera notre capacité à modéliser les risques d'inondation et à élaborer des mesures de protection basées sur les données et adaptées à chaque lieu. Il a souligné que le NDERRMC soutient cette initiative, qui s'inscrit dans notre objectif national de rendre Maurice plus sûre, plus intelligente et plus résiliente.

Pour sa part, M. Razafindravahy a souligné que la réduction des risques de catastrophe est devenue une nécessité pour les pays de la région de l'océan Indien, compte tenu de la fréquence des catastrophes naturelles. Il a toutefois déploré que l'accent soit principalement mis sur les catastrophes naturelles, alors que leurs impacts sont tous interconnectés. « Nous avons besoin d'une approche plus intégrée pour relever efficacement ces défis », a-t-il déclaré.

Il a rappelé que la COI s'engage à renforcer la résilience et les systèmes d'alerte précoce afin d'anticiper les crises et de mieux atténuer les risques associés. Il a également félicité le gouvernement, l'ONU et le NDERRMC pour leur mobilisation collective en faveur d'une économie insulaire durable.

## Un atelier tripartite aborde les lacunes juridiques et les défis futurs des relations industrielles

« Renforcer la Commission de conciliation et de médiation : défis, lacunes et perspectives » est le thème d'un atelier tripartite d'une journée qui s'est tenu jeudi au Caudan Arts Centre de Port-Louis. Initiative de la Commission de conciliation et de médiation (CCM), placée sous l'égide du ministère du Travail et des Relations industrielles, cet atelier vise à améliorer les services de la CCM et à relever les défis à venir.

Le ministre du Travail et des Relations industrielles, M. Muhammad Reza Cassam Uteem, la présidente de la CCM, Mme Honita Prayag-Poonith, le vice-président de la CCM, M. Naushad Paurobally, et des participants de différentes institutions étaient présents pour l'occasion.

Dans son allocution, le ministre Uteem a rappelé que l'atelier visait à explorer les moyens de résoudre les conflits entre travailleurs et employeurs plus rapidement et pacifiquement, par le dialogue et la consultation. Il a souligné que toutes les questions ne doivent pas nécessairement être portées devant les tribunaux, notamment compte tenu de la longueur des procédures judiciaires. « Le CCM offre un moyen pour les deux parties de

s'asseoir autour de la même table sous la direction du Président ou du Vice-président du CCM et d'essayer de trouver une solution ensemble », a déclaré le ministre.

Selon M. Uteem, l'absence de caractère juridiquement contraignant des recommandations du CCM constitue un défi majeur. Cela signifie que, même lorsque les deux parties parviennent à un accord lors de la réunion, certains employeurs choisissent ultérieurement de ne pas s'y conformer. À cet égard, il a suggéré qu'une modification de la loi pourrait être nécessaire pour garantir le respect et l'application des décisions du CCM.

La présidente du CCM a, pour sa part, souligné que l'atelier visait à renforcer l'harmonie au travail par la conciliation et la médiation. Elle a indiqué que le CCM avait résolu avec succès 62 des 119 cas entre janvier 2024 et juin 2025, contribuant ainsi à éviter les actions syndicales. Mme Prayag-Poonith a également insisté sur la nécessité de conférer une valeur juridique aux décisions du CCM. Elle a également appelé l'institution à évoluer pour répondre aux défis modernes, notamment l'intelligence artificielle et l'évolution des dynamiques de travail.



## DROITS DE DOUANE

## Merz salue l'accord avec Washington, l'industrie allemande tremble

Rome s'est également félicité de l'accord, estimant qu'il évite une guerre commerciale, tout en restant prudent dans l'attente de connaître les détails.

Le chancelier allemand Friedrich Merz a salué dimanche l'accord commercial entre les États-Unis et l'UE prévoyant des droits de douane de 15% sur les exportations européennes, mais l'industrie de la première économie du continent s'attend à d'importants préjudices. Cet accord à l'arraché permet d'«éviter une escalade inutile dans les relations commerciales transatlantiques», a déclaré le chancelier, alors que les États-Unis sont le premier partenaire commercial de l'Allemagne.

«Nous avons pu préserver nos intérêts fondamentaux, même si j'aurais souhaité davantage d'allégements dans le commerce transatlantique», a-t-il ajouté, se disant notamment soulagé pour l'industrie automobile «où les droits de douane actuels, qui s'élèvent à 27,5%, seront presque divisés par deux, passant à 15%». «C'est précisément dans ce domaine que la

réduction rapide des droits de douane revêt une importance capitale», selon le dirigeant de la première économie européenne.

Outre l'automobile, pilier de l'industrie allemande, les secteurs de la chimie et des machines dépendent particulièrement des exportations vers les États-Unis. Le chancelier conservateur exprime à la Commission européenne son «soutien total pour les négociations qui vont maintenant s'engager sur les détails de l'accord». Plus réservé, le ministre allemand des Finances Lars Klinge a dit qu'il était parvenu à une solution négociée avec Washington, étant «une bonne chose dans un premier temps». «Nous allons maintenant évaluer le résultat des négociations et ses répercussions sur l'économie et l'emploi en Allemagne», a-t-il ajouté.

**«Des répercussions négatives considérables»**

L'industrie allemande a commencé à faire ses comptes et prédit «des répercussions négatives considérables» pour ce secteur clé de l'économie allemande, très

orienté vers l'exportation. «L'absence d'accord sur les exportations d'acier et d'aluminium est un coup dur supplémentaire», souligne le BDI. L'UE fait actuellement face à des droits de douane de 50% sur ses exportations d'acier vers les États-Unis, mais la présidente de la Commission européenne Ursula von der Leyen a assuré qu'un compromis avec Donald Trump avait été trouvé. «Entre nous, les droits de douane seront réduits et un système de quotas sera mis en place», a-t-elle déclaré. Le président américain a en revanche assuré que les choses resteraient «comme elles sont».

L'industrie chimique allemande a jugé «trop élevés» des droits de douane de 15%. «Quand on s'attend à un ouragan, on se réjouit d'une simple tempête. Une nouvelle escalade a pu être évitée. Néanmoins, le prix à payer est élevé pour les deux parties», a réagi dans un communiqué la fédération VCI de la chimie, représentant des géants industriels comme Bayer ou BASF. La Fédération allemande du commerce du commerce extérieur (BGA) a

parlé d'un «compromis douloureux» avec un niveau de surtaxes représentant une «menace existentielle» pour beaucoup d'entreprises.

L'un des économistes les plus influents du pays, Clemens Fuest, a qualifié l'accord annoncé d'«humiliation pour l'UE qui reflète le déséquilibre des pouvoirs». «Les Européens doivent se réveiller, se concentrer davantage sur leur puissance économique et réduire leur dépendance militaire et technologique vis-à-vis des États-Unis», a-t-il écrit sur X.

**L'Italie reste prudente**

Comme Berlin, Rome a salué dimanche soir l'accord commercial, estimant qu'il évite une guerre commerciale, tout en restant prudent dans l'attente de connaître les détails. «L'accord entre l'UE et les États-Unis met un terme à une phase d'incertitude et évite une guerre commerciale. Nous examinerons tous les détails», a écrit sur X Antonio Tajani, chef de la diplomatie italienne.

## Trump donne "10 à 12 jours" à Poutine pour mettre fin au conflit avec l'Ukraine

Le président américain, Donald Trump, qui s'est dit "très déçu" par Vladimir Poutine, a accru, lundi, la pression sur la Russie pour trouver un accord de cessez-le-feu en Ukraine, en fixant un nouveau délai de 10 à 12 jours au président russe pour que Moscou fasse des progrès en ce sens. Le président ukrainien Volodymyr Zelensky a salué la "détermination" et la "position claire" de son homologue américain.

Donald Trump a une nouvelle fois haussé le ton contre Vladimir Poutine. À l'occasion d'une rencontre en Écosse avec le Premier ministre britannique, Keir Starmer, lundi 28 juillet, le président américain a donné "10 ou 12 jours" à son homologue russe pour mettre fin au conflit en Ukraine, sous peine de sévères sanctions.

"Il n'y a aucune raison d'attendre. Nous ne voyons aucun progrès", a déploré le républicain, qui a fait commencer son ultimatum lundi.

L'ancien président russe Dmitri Medvedev a répondu dans un message publié sur X que le président américain Donald Trump jouait au "jeu de l'ultimatum" avec la Russie, et qu'une telle approche pourrait mener à une guerre impliquant les États-Unis.

"Une position claire et une détermination affirmée de la part (du président Trump) et au moment opportun, alors que beaucoup de choses peuvent changer grâce à la force en faveur d'une paix véritable", a réagi pour sa part le président ukrainien Volodymyr Zelensky sur X.

Donald Trump avait déjà donné le 14 juillet un délai de 50 jours à son homologue russe, en vain pour le moment.

Le président américain n'a pas toujours donné suite à ses propos fermes depuis la mi-juillet, invoquant la "bonne relation" qu'il dit avoir entretenue avec le dirigeant russe par le passé.

Donald Trump avait dit envisager des sanctions "secondaires", c'est-à-dire touchant les pays qui achètent des

produits russes, par exemple des hydrocarbures, afin d'assécher les revenus de Moscou.

**"Très déçu" par Vladimir Poutine**

Le milliardaire, s'exprimant sur le perron d'un luxueux complexe de golf que détient sa famille à Turnberry, en Écosse, s'est aussi dit "très déçu" par son homologue russe.

Kiev a immédiatement salué son message de "fermeté" et le Kremlin n'a pas fait de commentaire dans l'immédiat.

Le président américain a exprimé à plusieurs reprises son exaspération à l'égard de Vladimir Poutine, qui poursuit ses attaques contre l'Ukraine malgré les efforts déployés par les États-Unis pour mettre fin à la guerre.

Avant son retour à la Maison Blanche en janvier, Donald Trump, qui se considère comme un artisan de la paix, avait promis de mettre fin à ce conflit vieux de trois ans et demi dans un délai de 24 heures.

## GUERRE EN UKRAINE

## La « détermination » de Trump, tensions en mer Baltique... Le point sur la nuit

par les États-Unis pour mettre fin à la guerre.

### L'Estonie convoque un diplomate russe après une violation de sa frontière maritime

Le ministre des affaires étrangères estonien, Margus Tsahkna, a annoncé avoir convoqué le chargé d'affaires russe « pour lui adresser une protestation formelle concernant cette violation grave et inacceptable de [sa] frontière maritime », après l'incursion d'un bateau russe dans les eaux territoriales de l'Estonie, rapporte le journal Le Monde.

Dans un communiqué, l'armée estonienne a annoncé qu'un navire non autorisé des gardes-frontières russes avait brièvement pénétré, samedi, dans les eaux territoriales du pays sur une distance de 500 mètres. Les navires de guerre étrangers peuvent naviguer dans les eaux territoriales estoniennes seulement s'ils le font de manière pacifique et s'ils avertissent le ministère des affaires étrangères 48 heures à l'avance. « Le navire russe ne l'a pas fait », selon l'armée. C'est la première fois cette année qu'un bateau russe viole la frontière maritime de l'Estonie.

### Au moins 20 morts dans des frappes russes

Dans les régions de Zaporijjia et Dnipropetrovsk, des frappes russes ont tué au moins 20 personnes et fait une quarantaine de blessés dans la nuit de lundi à mardi, selon les autorités locales.

Un total de huit bombardements ont fait 16 morts dans la région de Zaporijjia, et trois autres attaques ont fait quatre morts dans la région de Dnipropetrovsk, ont indiqué les gouvernements régionaux.

### SALE BY LEVY

Notice is hereby given that on Thursday the 11<sup>th</sup> day of September 2025 at 1.30 p.m. shall take place before the Master's Court, Supreme Court, 2<sup>nd</sup> Floor New Supreme Court Building, Cnr Desroches & Edith Cavell Streets, Port Louis, the Sale by Levy of the following immovable property, viz:- Une portion de terrain de la contenance de **MILLE QUATRE VINGT SEPT METRES CARRÉS (1,087M2)**, portant le PIN 1305180165, située dans le district de la Rivière du Rempart, lieudit Grand Baie et bornee tant d'apres le titre de propriété que d'apres un rapport d'arpentage avec plan figuratif y joint, dresse par Mons. Rajack Bahadoor, arpenteur jure, en date du 22/03/2007 enregistre au Reg: LS 61/694, comme suit: Du premier cote, par le lot No. 1 sur treize mètres et un centimètre (13.01m); Du deuxième cote, par Bibi Jamila Boyrangle sur quatre-vingt-quatre mètres trois centimètres (84.03m); Du troisième cote, par un chemin commun de quatre mètres de large (4m) une réserve d'un mètre et cinquante centimètres (1.50m) de large entre sur treize mètres (13m) Et du quatrième et dernier cote, par M. Ghayur Bocus, Joseph Desire Daniel Clarisse, Abdool Ramna Jaumeer, J. Mohabee, Rehman Sheik Dawood et Gabriel Benoit Sullivan Mokiah sur quatre-vingt-trois mètres et quarante et un centimètres (83.41m). Ensemble un bâtiment en blocs de ciment sous dalles y existant ainsi que les installations faites pour l'eau, la lumière électrique et le drainage y attachées et généralement tout ce qui peut en dépendre ou en faire, sans aucune exception ni réserve et sans une plus ample description. Together with all that may depend or form part thereof without any exception or reservation, the whole more fully described in a deed transcribed in TV201806/000347. The said sale is prosecuted at the request of (1) Mr Dilany EDOO and (2) Mrs Fatma Bibi EDOO (born RAMKOLEEA) residing at No. 8, Marcelin Savimootoo, Port Louis against J & P Lodge Ltd, having its Registered Office situated at No. 18, Edith Cavell Street, Harel Mallac Building, Port Louis. All parties claiming a right to take inscription of legal mortgage upon the said property are warned that they must do so before the transcription of the judgment of adjudication, failing which they shall forfeit such right. Under all legal reservation. Dated at Port Louis, this 30<sup>th</sup> day of July 2025.

**Me. N. RAMA**  
Of Suite 701, 6<sup>th</sup> Floor, Chancery House, Lislet Geoffroy Street, Port Louis.  
Attorney in Charge of the sale

Le président ukrainien Volodymyr Zelensky a salué lundi 28 juillet la « détermination » de Donald Trump, qui a donné un ultimatum de dix à douze jours à Vladimir Poutine pour mettre fin à la guerre en Ukraine, sous peine de sanctions renforcées. Pendant ce temps, les tensions montent en mer Baltique après une incursion russe dans les eaux estoniennes, et un civil a été tué par un drone dans l'oblast de Kharkiv.

Le président ukrainien Volodymyr Zelensky a salué lundi 28 juillet la « détermination » de son homologue américain Donald Trump, qui a donné « 10 à 12 jours » à Vladimir Poutine pour mettre fin au conflit en Ukraine, sous peine de sévères sanctions.

« Une position claire et une détermination affirmée de la part (du président Trump) et au moment opportun, alors que beaucoup de choses peuvent changer grâce à la force en faveur d'une paix véritable », a déclaré Volodymyr Zelensky sur X.

### La pression sur la Russie augmente

En visite en Écosse, Donald Trump avait déclaré plus tôt dans la journée qu'il allait réduire à 10 à 12 jours le délai de 50 jours fixé mi-juillet à l'encontre de la Russie, exprimant sa frustration à l'égard du président russe Vladimir Poutine. « Il n'y a aucune raison d'attendre [...] Nous ne voyons tout simplement aucun progrès être réalisé », a déclaré Donald Trump aux journalistes lors d'une réunion avec le Premier ministre britannique Keir Starmer.

Le président américain a exprimé à plusieurs reprises son exaspération à l'égard de Vladimir Poutine, qui poursuit ses attaques contre l'Ukraine malgré les efforts déployés

## NOTICE UNDER SECTION 36(2)(c) OF THE COMPANIES ACT 2001

Notice is hereby given that **ELITE ADVANTAGE INVESTMENT LIMITED** a Domestic Company, having its registered address at Premier Business Centre, 10th Floor, Sterling Tower, 14 Poudrière Street, Port Louis, Mauritius, has by a Special Resolution passed on 8 April 2025 changed its name to **ELITE ADVANTAGE INVESTMENT AND TRADING LIMITED** as evidenced by a Certificate of Incorporation on Change of Name issued by the Registrar of Companies on 14 July 2025.

Premier Financial Services Limited  
Secretary

## SALE BY LICITATION

NOTICE is hereby given that on **Thursday the 16<sup>th</sup> day of October 2025 at 1.30 p.m.**, shall take place before the Master's Bar, Master & Registrar, Supreme Court, situate at New Supreme Court Building, c/r Edith Cavell & Desroches Streets, Port Louis, the SALE BY LICITATION of the hereunder described immovable property, viz :- One portion of land of a total extent of **six hundred and ninety-nine decimal thirty square metre (699.30m<sup>2</sup>)** situated at Solferino No.5, Vacoas in the district of Plaines Wilhems, together with two residential buildings and a commercial building, and the whole is more fully described in the title deed transcribed in Vol 4477 No. 61 and 5558/7 respectively and the said portion of land of 699.30 m<sup>2</sup> is bounded as follows:- *On the first side, by Mrs Cossilah Thecka, on fifty-three metres and ninety-three centimetres (53m 93); On the second side, by Shiv Shakti Avenue (ex-Solferino Road No. 5), a reserve one metre and fifty centimetres (1m 50) wide forming part of the present lot, in between, on twelve metres and eighty-eight centimetres (12m 88); On the third side, partly by Poonite Gossagne Nunkoo partly by Daramdeo Ganga and partly again by Daramdeo Ganga, on a total length of fifty-four metres and ninety-six centimetres (54m 96); On the fourth and last side, by Takhoordave Dookhorun, on twelve metres and eighty-five centimetres (12m 85).* Together with all that depends or forms part thereof without any exceptions or reservations whatsoever, the whole more fully described in the said Memorandum of Charges. **The said sale is prosecuted at the request of (i) Narbhupran PURAN, of Royal Road, Roches Noires; (ii) Marday SOOKALINGUM, of Solferino No.5, Vacoas; (iii) Narbhada PURAN, of Royal Road, Mare La Chaux (iv) Indrane PURAN, of Solferino No.5, Vacoas against (i) Viswanee PURAN, of Solferino No. 5 Vacoas and (ii) Sanil Kumar RAZWANTEE, of Royal Road Mare La Chaux who has a 'droit de superficie' on one of the buildings of an extent of 499.64 m<sup>2</sup> excised from the portion of land of 699.30 m<sup>2</sup> and the excision is as per deed transcribed in Vol. 5558/7. All parties claiming a right to take inscription of legal mortgage upon the said property are warned that they must do so before the transcription of the judgment of adjudication, failing which they shall be debarred from such rights.**

Under all legal reservations.

Dated at Port Louis, this 29<sup>th</sup> day of July 2025.

**Me. T. Pillay Chedumbrum**  
Of Suite 518, St James Court, St Denis Street, Port Louis.  
ATTORNEY IN CHARGE OF THE SALE

## NOTICE UNDER SECTION 311 OF THE COMPANIES ACT 2001

Notice is hereby given that **CG Beverages Global Pte Ltd** (the 'Company'), a Mauritius Authorised Company having its registered address at Premier Business Centre, 10<sup>th</sup> Floor, Sterling Tower, 14 Poudrière Street, Port Louis, Mauritius is applying to the Registrar of Companies to be removed from the Register of Companies under the provisions of section 309(1)(d) of the Companies Act 2001.

Notice is hereby also given that the Company has ceased to carry on business, has discharged in full its liabilities to all its known creditors and has discharged in full its assets in accordance with its Constitution and the Companies Act 2001.

Any objection to the removal of the Company under Section 312 of the Companies Act 2001 is to be made in writing to the Registrar of Companies by latest 31 August 2025.

Dated this: 30 July 2025

Premier Financial Services Limited  
Registered Agent

## SALE BY LICITATION

Take notice that on **Thursday the 02<sup>nd</sup> day of October 2025 at 1.30 p.m.** shall take place before the Master's Bar, Master & Registrar, Supreme Court, situate at New Supreme Court Building, c/r Edith Cavell & Desroches Streets, Port Louis, the Sale by Licitation of the hereunder described immovable property viz:- A portion of land of the extent of **171.85m<sup>2</sup>**, situated in the District of Port Louis, place called Grande Riviere, Rue James Mercier, the whole more fully described title deed transcribed on 10/03/2003 in TV 5122/26 and which is bounded as follows:- *Du premier côté, partie par un chemin de deux mètres et quarante-cinq centimètres (2.45m) de large et partie par le surplus du terrain sur quatorze mètres et soixante-deux centimètres (14.62m); Du deuxième côté, par les héritiers Rene Labonte sur onze mètres et soixante-seize centimètres (11.76m); Du troisième côté, par Tristan Labonte sur quatorze mètres et soixante-deux centimètres (14.62m); et du quatrième et dernière cote, par M. Deonanun Bondah sur onze mètres et soixante-seize centimètres (11.76m).* There exists one storey concrete residential building on the said plot of land and all that depends or forms part thereof without any exceptions or reservations whatsoever, the whole more fully described in the said Memorandum of Charges. **The said sale is prosecuted at the request of Dean Judycaël Fabrice LOW KWONG against Widow Marie Clautaire Shirley LOW KWONG (born NAGALINGUM), Marie Anais Jade Shanone Laetitia LOW KWONG, Kimdraelle Kelsey LOW KWONG, and Lucas Enzo Rudy LOW KWONG.** All parties claiming a right to take inscription of legal mortgage upon the said property are warned that they must do so before the transcription of the judgment of adjudication, failing which they shall be debarred from such rights.

Under all legal reservations

Dated at Port Louis, this 29<sup>th</sup> day of July 2025.

**Me. Pazany THANDARAYAN**  
Of 2<sup>nd</sup> floor, Chancery House, Lislet Geoffroy Street,  
Port Louis.  
ATTORNEY IN CHARGE OF THE SALE

## NOTICE FOR BUILDING & LAND USE PERMIT APPLICATION

Take notice that Mohammad Azeem Ally Moideen will apply to the Flacq District Council for a workshop for repairs of radiators at Seeraullee Road, Central Flacq.

Any person feeling aggrieved by the proposal may lodge an objection in writing to the above- named council within 15 days as from the date of this publication

Dated: 28 July 2025

## NOTICE UNDER SECTION 311 OF THE COMPANIES ACT 2001

Notice is hereby given that **Applewood Limited** (the 'Company'), a Mauritius Authorised Company having its registered address at Premier Business Centre, 10<sup>th</sup> Floor, Sterling Tower, 14 Poudrière Street, Port Louis, Mauritius is applying to the Registrar of Companies to be removed from the Register of Companies under the provisions of section 309(1)(d) of the Companies Act 2001.

Notice is hereby also given that the Company has ceased to carry on business, has discharged in full its liabilities to all its known creditors and has discharged in full its assets in accordance with its Constitution and the Companies Act 2001.

Any objection to the removal of the Company under Section 312 of the Companies Act 2001 is to be made in writing to the Registrar of Companies by latest 25 August 2025.

Dated this: 29 July 2025

Premier Financial Services Limited  
Registered Agent

## IN THE SUPREME COURT OF MAURITIUS (LAND DIVISION)

In the matter of:-

**Ajay SHIBDUTH**  
Of Avenue Rotin No. 1, Quatre Bornes **PLAINTIFF**  
V/S  
1.- Mrs Dolaree SHIBDUTH (born NAGOWAH),  
2.- Mrs Vijayand SHIBDUTH both of Avenue  
Rajcoomar, La Source, Quatre Bornes.

### DEFENDANTS

In the presence of:-

1.- Ms Sujata SHIBDUTH of Avenue Rajcoomar,  
La Source.  
2.- The Conservator of Mortgages **CO-DEFENDANTS**

### NOTICE TO ATTEND COURT

In compliance with an order made on 16/06/2025 by Her Ladyship, the Honourable, R. SEETOHUL-TOOLSEE, Judge of the Supreme Court, the abovenamed Plaintiff has been authorized to effect substituted service upon the abovenamed **Co-Defendant No. 1, Ms Sujata SHIBDUTH** by posting up at the main entrance door of her last known address i.e Avenue Rajcoomar, La Source, Quatre Bornes and by way of publication.

**TAKE NOTICE**, you the abovenamed Co-Defendant No. 1, in order that you may not plead or pretend ignorance of same that the abovenamed Plaintiff has entered a Plaintiff with Summons dated the 11/08/2023 before the Supreme Court of Mauritius, praying for a judgment condemning and ordering the abovenamed Defendants as follows:- **(I)** Holding and decreeing that all the sale effected in utter bad faith to Defendant No. 2 is null and void for all the reasons stated above; **(II)** Holding and Decreeing that part of the building built by the Plaintiff with the permission of his late father and Defendant No. 1 is the property of Plaintiff. **(III)** Holding and decreeing that the sale is a disguised donation (donation déguisée) and has exceeded the "Quotité disponible". **(IV)** Restraining and preventing the defendants from selling, mortgaging or creating any right in any manner whatsoever or from disposing of the immovable property pending the determination of the main case before the Supreme Court. **(V)** To pay to the Plaintiff the sum of 2.0 M (Two million rupees) as damages for prejudice caused and which continues. **(VI)** To make such other Order/s as the Justice of the case may require. **WITH COSTS**.

**TAKE NOTICE THAT** you the abovenamed **Co-Defendant No. 1**, that the above matter is coming for **SUBSTITUTED SERVICE** on **Wednesday the 03<sup>rd</sup> day of September 2025 at 09.30 a.m.**, before the Honourable Judge, Supreme Court, (Land Division), situate at the New Supreme Court Building, c/r Edith Cavell & Desroches Streets, Port Louis.

**NOW TAKE FURTHER NOTICE** that you, the abovenamed **Co-Defendant No. 1**, are hereby required, called upon and summoned to be and appear before the Honourable Judge, Supreme Court of Mauritius, on the aforesaid day and hour, in order to give your stand on the Plaintiff with Summons filed in the Registry of the Supreme Court (a copy of which is available for inspection during office days and hours).

**WARNING YOU** that the above matter will be proceeded with on the day and at the hour aforesaid whether you be present or not and that Judgment may be recorded against you if you leave default.

Under all legal reservations.

Dated at Port Louis, this 25<sup>th</sup> day of July 2025.

**Me. K. BOKHOREE**  
Of Ground Floor, St James Court, Saint Denis Street,  
Port Louis.  
ATTORNEY FOR THE PLAINTIFF.  
Attorney for the Plaintiff inst Me. Ramanathan PYNEEANDEE  
of Counsel.

## IN THE SUPREME COURT OF MAURITIUS (Before the Family Division)

In the matter of:  
**FD 1102/25(P)**

**Désiré Gaëtan INASSEE**

**PETITIONER (H)**  
v/s

**Liping INASSEE (born GUO)**  
**RESPONDENT (W)**

### NOTICE OF TRIAL

In compliance with an order made on the 06/05/2025, the above-named Petitioner has been authorised to effect substituted service by way of publication.

**TAKE NOTICE** you, the abovenamed Respondent, in order that you may not plead or pretend ignorance of same, that the above-named Petitioner has caused a petition for divorce to be entered against you before the Supreme Court (Family Division) and that matter has now been fixed for **MERITS on Monday the 13<sup>th</sup> day of October at 10.00 a.m.**, before the Supreme Court House (Family Division), situate at c/r Edith Cavell & Desroches Streets, Port Louis.

**NOW TAKE FURTHER NOTICE** that you, the abovenamed Respondent, are hereby required, called upon and summoned to be and appear on the day and hour aforesaid on the floor of the above Court, to show cause if any as to why the order prayed for, should not be made by the Court.

**WARNING YOU**, that the abovenamed Petitioner shall proceed with the above matter whether you be present or not.

Under all legal reservations.

Dated at Port Louis, this 29<sup>th</sup> day of July 2025.

**Me. Damee Hilda YERRIAH**

Of Suite 510, 4<sup>th</sup> Floor, Chancery House, Lislet Geoffroy Street, Port Louis.

**Attorney for the Petitioner instructing Gayle M. J. Yeriah of Counsel.**

## SALE BY LICITATION

Notice is hereby given that on the 28<sup>th</sup> day of July 2025 has been filed at the Master's Office, Master & Registrar, Supreme Court, the Memorandum of Charges containing all the clauses, conditions, pursuant and according to which shall take place before the Master's Bar, the Sale by Licitation prosecuted at the request of **ARASEE KISTOO (Born VEERASOO)**, of Impasse des Bécumes, Elizabethville, Baie du Tombeau against (1) **DAR-MARAJEN VEERASOO**, and (2) **JAGANADEN VEERASOO**, both residing at 22 Royal Road, Baie du Tombeau, of the hereunder described immovable property viz:- *Une portion de terrain de la contenance de 220.96m<sup>2</sup> située au quartier des Pamplemousses lieu dit Baie du Tombeau et bornée d'après un rapport dressé par Mons. Robert Foiret, ancien arpenteur jure en date du 05/07/1996 enregistré au reg LS 32/8775 comme suit: Du premier cote part la Rue Publique de Baie du Tombeau des réserves de 2m50 de large sur 11m88; Du second cote par le surplus du terrain sur 18m60; Du troisième cote encore par le surplus du terrain sur 11m88; Du quatrième cote par jia Young Ching sur 18m60;* There exist on the said plot of land a concrete building comprising of a ground floor, and a first floor. The ground floor is composed of a commercial part and a residential part. Together with all that may depend or form part thereof without any exception or reservation and the whole more fully described in the title deed registered and transcribed in TV 3582/29, in affidavits of succession transcribed in TV 202008/001702 and in the title deed registered and transcribed in TV 202407/000157 and in the Memorandum of Charges filed in the above matter. All parties claiming a right to take inscription of legal mortgage upon the said properties are warned that they do so before the transcription of the judgment of adjudication, failing which they shall forfeit such right.

Under all legal reservations.

Dated at Port Louis, this 30<sup>th</sup> day of July 2025.

**Me. S. S. MURDAY**

Of suite 306, 2<sup>nd</sup> floor, Chancery House, Lislet Geoffroy Street, Port Louis.

**ATTORNEY IN CHARGE OF THE SALE**

# Donnarumma

## La décision du PSG qui laisse sous le choc !

Considéré comme l'un des meilleurs gardiens de la planète football, Gianluigi Donnarumma est également l'un des gros dossiers de ce mercato estival. Son contrat se termine dans moins d'un an et le Paris Saint-Germain souhaiterait désormais le vendre, avec Lucas Chevalier du LOSC qui pourrait le remplacer au pied levé.

Après avoir enfin fait taire les critiques qui le poursuivaient depuis sa signature en 2021, Gianluigi Donnarumma pourrait bien quitter le PSG. Les négociations autour de sa prolongation n'avanceraient plus depuis des semaines, ce qui aurait

poussé le club parisien à prendre la décision de le vendre en ce mercato, à moins d'un an de la fin de son contrat.

« Je suis surpris qu'il n'ait pas encore prolongé »

Évidemment, une telle décision fait beaucoup parler et c'est notamment le cas en Italie, patrie du gardien du PSG. « Je ne suis pas surpris de l'intérêt du PSG pour Chevalier, car Donnarumma est en fin de contrat. Ce qui me surprend davantage, c'est qu'il n'ait pas encore prolongé » a expliqué Michele Tossani, journaliste de Tuttosport, à Foot Mercato.

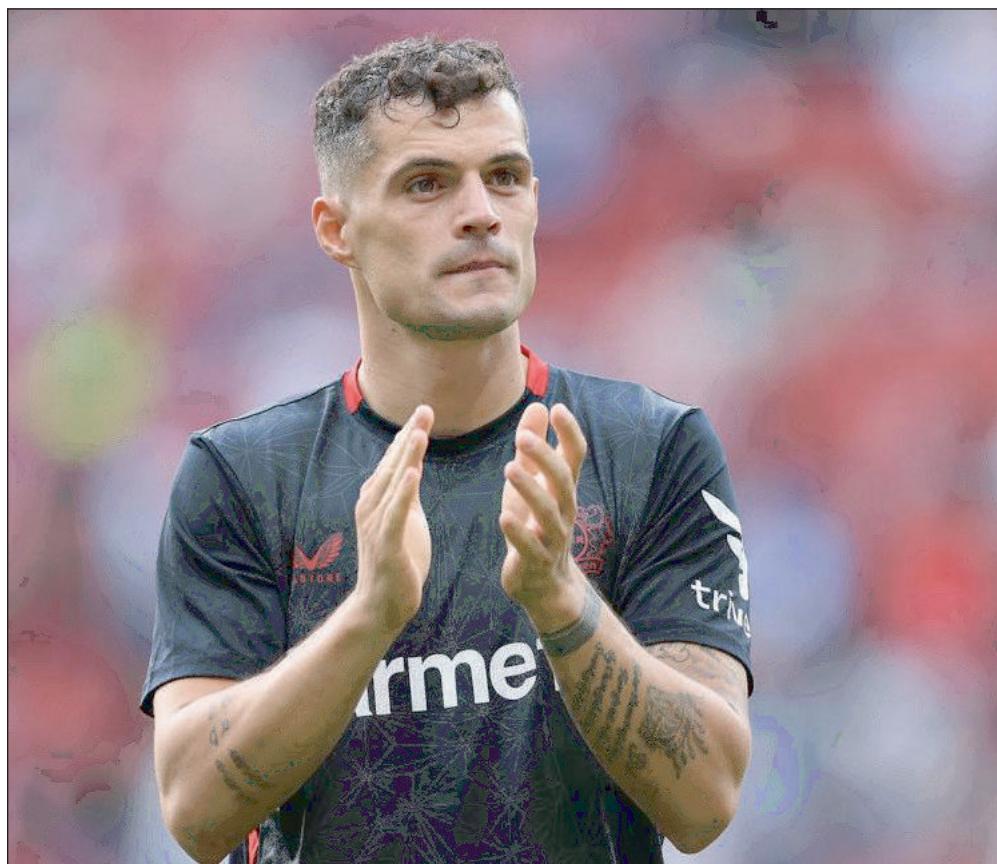
Le PSG a déjà Chevalier

« J'imagine que ce sont des questions



économiques qu'on ne connaît pas vraiment de l'extérieur. Chevalier est de toute façon un excellent gardien, avec un bel avenir » a poursuivi le journaliste transalpin.

De deux ans plus jeune que Gianluigi Donnarumma, Lucas Chevalier aurait un accord total avec le PSG, qui devra toutefois convaincre le LOSC de le laisser filer.



## Bayer Leverkusen : Sunderland va payer 20 M€ pour Granit Xhaka

Sunderland continue son mercato de folie. Après avoir notamment recruté Chemsidine Talbi (Club Bruges, 23 M€), Simon Adingra (Brighton, 21 M€ +3) et Habib Diarra (Strasbourg, 35 M€), les Black Cats vont boucler l'arrivée de Granit Xhaka. D'après Sky Sports, le club anglais s'est mis d'accord avec le Bayer Leverkusen pour un transfert estimé à 19,5 millions d'euros au total, dont 15 millions fixes.

Le récent promu en Premier League avait déjà trouvé un accord avec l'international suisse (137 sélections, 14 buts) pour un contrat de trois ans. Auteur de 6 buts et 9 passes décisives en 99 apparitions sous le maillot de Leverkusen, le milieu de terrain de 32 ans va donc faire son retour en Angleterre, lui qui avait porté les couleurs d'Arsenal de 2016 à 2023. Xhaka a reçu l'autorisation de se rendre en Angleterre pour passer sa visite médicale. Il y est d'ailleurs arrivé lundi soir. Il sera le quatrième cadre à quitter le club allemand cet été, après Florian Wirtz, Jeremie Frimpong et Jonathan Tah.

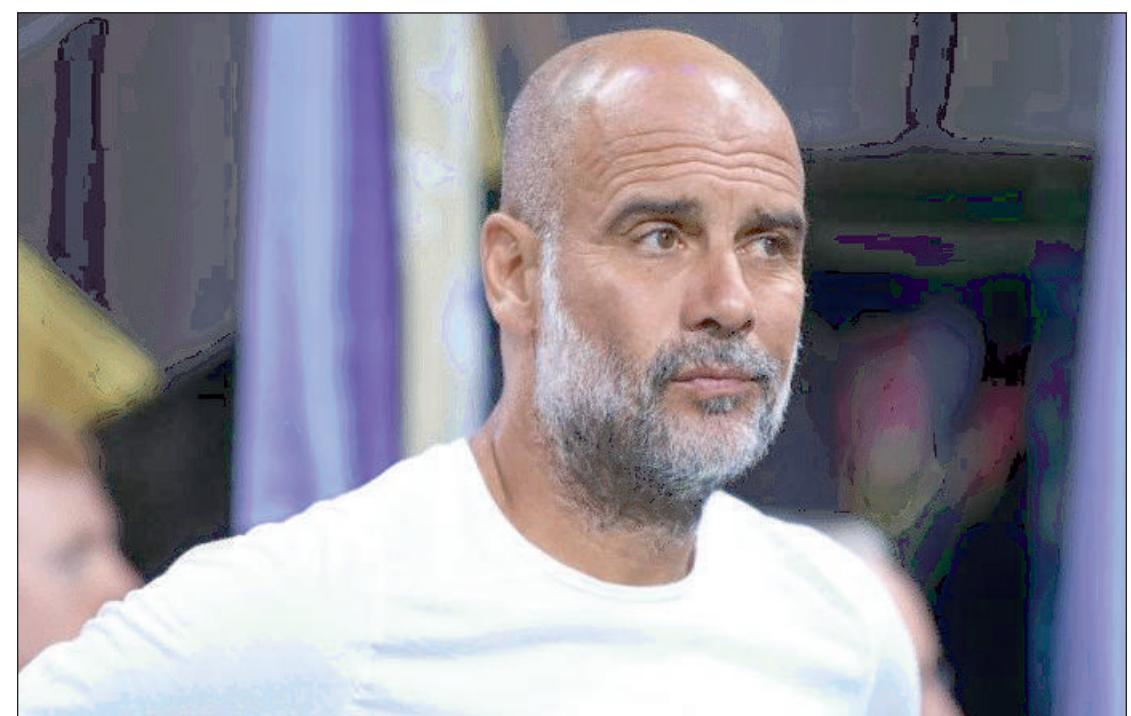
## Les confessions de Pep Guardiola : « Après Man City, je vais m'arrêter, c'est sûr, j'ai besoin de faire une pause »

Dans une interview à « GQ Espagne » publiée lundi, Pep Guardiola, entraîneur de Manchester City depuis 2016, a confié qu'après la fin de son expérience avec les Citizens, il prendrait une pause d'une à plusieurs années.

Pep Guardiola a accordé une longue interview publiée lundi sur le site internet de GQ Espagne. Dernière question : « Jusqu'à quel âge te vois-tu continuer à entraîner ? » Après avoir d'abord répondu « je ne sais pas », l'entraîneur espagnol de 54 ans a développé et a assuré qu'après la fin de son expérience à Manchester City (où il est sous contrat jusqu'en 2027), dont il est l'entraîneur depuis 2016 après avoir coaché au Barça (2008-2012) et le Bayern Munich (2013-2016), il prendrait une pause dont la durée reste à définir.

« Je sais qu'après cette étape avec City, je vais m'arrêter, c'est sûr, c'est décidé, plus que décidé. Combien de temps je vais m'arrêter, je ne sais pas : un an, deux, trois, cinq, dix, quinze, je ne sais pas, a déclaré l'ancien milieu de terrain. Mais oui, je vais arrêter après cette étape avec City, parce que j'ai besoin de faire une pause, de me recentrer sur moi, sur mon corps... Mon grand-père disait : "Vous me regardez comme les vaches regardent passer le train." Il faut s'arrêter et regarder les choses passer. »

Comme entraîneur, Guardiola a remporté 39 titres dont trois Ligues des champions - 2009 et 2011 avec le Barça, 2023 avec City -, trois Liga (2009, 2010, 2011), trois Bundesliga (2014, 2015, 2016) et six Premier League (2018, 2019, 2021, 2022, 2023, 2024).



# Des milliers de supporters en liesse rassemblés dans le centre de Londres pour célébrer les championnes d'Europe anglaises

Deux jours après avoir conservé leur titre au bout du suspense en finale de l'Euro face à l'Espagne, les Anglaises ont défilé dans Londres.

Des milliers de supporters en liesse se sont rassemblés mardi dans le centre de Londres pour célébrer les championnes d'Europe anglaises. Les joueuses ont célébré leur victoire à l'Euro 2025 face à l'Espagne (1-1, 3-1 aux tirs au but) avec un défilé en bus à impériale. En conservant en Suisse leur titre acquis à domicile il y a trois ans, les Lionnes sont aussi devenues les premières à offrir au football anglais un trophée majeur à l'étranger.

Les deux bus à impériale, frappés du mot « Champions », ont suivi une fanfare le long du Mall jusqu'à une scène devant le palais de Buckingham. « Tout ce que nous faisons, nous le faisons évidemment pour nous et notre équipe, mais nous le faisons aussi pour le pays et pour les jeunes filles, a déclaré la capitaine Leah Williamson. Merci infiniment d'être parmi nous. Restez avec nous, cette histoire n'est pas terminée. » Les célébrations ont débuté lundi à l'arrivée de l'équipe, accueillie par des supporters enthousiastes qui ont défié les consignes de ne pas se rassembler à l'aéroport.

La vice-première ministre Angela Rayner a ensuite accueilli l'équipe victorieuse lors d'une réception à la résidence du Premier ministre Keir Starmer à Downing Street. Starmer, qui avait manqué la réception car il était en Écosse pour rencontrer le président américain Donald Trump, a de nouveau félicité les joueuses sur les réseaux sociaux lundi soir, publiant sur X : « Deux victoires d'affilée en tournoi. Une source d'inspiration pour la prochaine génération. Des joueurs qui marquent l'histoire. »

